

Assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2017

Gérard Lesage, président, remercie les participants de s'être déplacés pour l'assemblée générale extraordinaire, soulignant leur attachement accordé à l'association ainsi que l'intérêt porté au développement du cross corporatif au sein de l'entreprise.

Présents : le conseil d'administration, les membres du comité semi et Philippe Favry, président des courses hors stade.

Les entreprises représentées sont : Les Agriculteurs, AIMM, APF53, AS La Mayenne, ASSP53, Beauplet, CLASEL, CM53/Artisans, COSEM, DDT53-ASCEE53, EC 53, Éducation Nationale, ENEDIS, ERMO, Finances, Fromagerie Bel, GEP Europlastiques, Glaxosmithkline, Groupe Lucas, Groupe SEB Moulinex Gruau, GYS, Hôpital, Howmet Ciral, Imaye Graphic, Jouve, Lactalis, Lafarge Ciments, Leclerc Nicodis Lavaldis, Mann Hummel, Marchand, Méduane Habitat, MFR 53, Pays de Craon, Socopa, TDV, Techni Industrie, Tenneco Automotive, TRM, TUL et Valéo.

Les entreprises excusées ou absentes sont : APROLIANCE, ASOSS, ASPTT, BPO, Bréger, CAM, Carrefour Citroen, Cofidur, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Eurovia, Fonlupt, GDS FARAGO, Gévelot GOSPORT, Hutchinson, Janvier LABS, Kaligéo, Leclerc Mayenne, Leroy Merlin, Mulltitude technologies, NOZ, Optic2000, Pélican Rouge, Porsolt, Poupin Menuiserie, Qualicosmetics, Réseau pro, Saicapack, SCHMIDT, Séché Environnement, Selha Group, Serap, SNCF, Saint Jean Industrie, Thales Communications, Transports Coué et Wilo Salmson.

L'assemblée générale extraordinaire a été convoquée le 13 août 2017. 80 équipes ont été invitées, les 12 membres du conseil d'administration et le représentant des individuels, soit au total 93 personnes. Le nombre des 2/3 est nécessaire pour valablement délibérer, selon les statuts.

On dénombre 41 équipes présentes, 18 pouvoirs, les 12 membres du CA et le représentant des individuels, soit 72 au total. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Comme secrétaire de séance Gérard propose Yolande et comme scrutateurs Didier et Eugène.

Souhaitant que cette soirée soit conviviale et consacrée aux échanges, Gérard présente l'ordre du jour :

- Un bilan de l'année passé (championnat – semi marathon)
- Un bilan financier
- Modification dénomination association (partie AG extraordinaire)
- Les perspectives et projets de la nouvelle saison (calendrier – cotisation – inscriptions – sécurité – médecin - secours)
- Renouvellement du tiers sortant avant de clore par un buffet convivial.

Bilan de la saison 2016/2017

Avant de donner la parole à Jean Claude qui exposera une synthèse des chiffres et statistiques, Gérard livre son appréciation globale de cette saison.

« Nous avons passé une bonne saison, même si on peut toujours trouver des points d'amélioration que nous avons vus avec les organisateurs. Nous avons amélioré les conditions de l'arrivée avec l'acquisition de la remorque et du barnum.

*Si cela se déroule bien, c'est grâce à l'implication des équipes d'organisation. Qu'elles soient sincèrement remerciées. Et à travers elles, on peut aussi saluer les chefs d'entreprises qui mettent souvent à disposition des locaux ou du matériel. On mesure ainsi le vrai sens de notre association : **le sport en entreprise.***

1569 adhérents à gérer – 80 équipes – quelquefois plus de 700 coureurs à canaliser le dimanche, ce n'est pas rien. On peut qu'être satisfait de la notoriété de notre association. C'est que les gens s'y trouvent bien.

Cela me donne l'occasion de remercier l'ensemble du conseil d'administration et toutes les personnes qui nous aident à l'arrivée.

La participation à nos cross est importante et toujours en augmentation. C'est signe de la bonne santé du cross corpo en Mayenne.

Le nombre important de participants n'est pas sans conséquence. Il y a l'aspect sécurité avec les consignes qui nous sont imposées dans le cadre de Vigipirate. Il y a surtout l'aspect secours avec l'obligation d'avoir un médecin au-delà de 500 coureurs. Nous en reparlerons tout à l'heure au moment d'évoquer la nouvelle saison. ».

2 équipes vont arrêter : Portsolt et Breger.

Jean-Claude commente les chiffres concernant les effectifs et la participation aux cross ; le détail est visible dans le diaporama joint en annexe du compte rendu.

Bilan du semi-marathon

Le 39^{ème} semi s'est déroulé sous la tempête. Même si les coureurs ont en fin de compte pas trop souffert des conditions (le vent s'étant calmé un peu avant le départ), nous avons été dans l'obligation d'enlever les bâches du podium et de démonter le barnum des kinés pour le s'installer dans la salle Jean Monet Ce qui en soi n'est peut être pas plus mal. Sans doute solution à garder pour le prochain semi. C'est vrai que depuis 39 ans les organisateurs ont fait leurs preuves, même si certaines personnes changent. Il y a continuité dans l'équipe d'organisation. Donc bravo à eux et à tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

L'an prochain c'est le 40^{ème} anniversaire et ce sera le support du championnat départemental. Nous réfléchissons comment on va « marquer le coup ».

Cette année : 1 255 inscrits, 1 210 au départ et 1 175 à l'arrivée.

Les résultats :

1 ^{er} : Talour G.	SEN Us TUL	1 h 14 mn 41s
2 ^{ème} : Bouin C.	SEN Triathlon Club Vitré	1 h 15 mn 04 s
3 ^{ème} : Delaunay J.F.	V1H Les Leopards Guerchais	1 h 15 mn 53 s

1 ^{ère} : Veyer M.	V1F Cloc Acheres	1 h 28 mn 52 s
2 ^{ème} : Charloup A.	V1F Canom	1 h 29 mn 26 s
3 ^{ème} : Cornillet C.	SEF Stade Lavallois	1 h 30 mn 36 s

Puis, Didier évoque la course en relais de Sainte-Suzanne, course très bien organisée mais avec seulement 2 équipes inscrites sous l'identité Cross Corpo : TENNECO et GRUAU.

Cette course organisée le dernier samedi de mai est une course en relais de 6 H par équipe de 4.

En 2018, le règlement changera : il y aura possibilité de courir à 1, 2, 3 et 4 personnes. Didier demande que les responsables d'équipes répondent de manière négative ou positive quand ils seront sollicités par mail.

Gérard demande à l'assemblée si des personnes ont d'autres idées de sortie ; pas de réponse.

Bilan financier

Il est présenté par Fernand ; le détail est joint en annexe du compte-rendu, cf page 18 du diaporama.

Au final, le résultat définitif est de 12 763 € enfin de saison.

Les bilans moral et financier sont approuvés à l'unanimité (vote à main levée constaté par Eugène et Didier, scrutateurs).

Changement de dénomination de l'association

L'association se dénomme actuellement Association Cross Corpus Lavallois. Depuis septembre 1983, l'association est ouverte à l'ensemble des entreprises ayant siège en Mayenne.

On voit maintenant apparaître des équipes du Sud Mayenne.

Pour accompagner cette évolution et marquer l'identité mayennaise, le CA a souhaité modifier la dénomination de l'association. Ce n'est pas une révolution - surtout ne pas renier les origines et l'histoire – mais simplement de s'appeler « Cross Corporatif 53 », comme le nom du site d'ailleurs. Cela peut permettre de s'ouvrir à d'autres entreprises.

Gérard rappelle que cela ne change rien au fonctionnement de l'association.

Ce changement soumis au vote est approuvé à l'unanimité.

Logo

Didier présente les différents aspects et significations du nouveau logo, cf page 20 du diaporama.

Site Internet

Il a été opérationnel toute l'année. De nombreuses informations sont disponibles : bulletins d'inscriptions, résultats des cross, photos, etc...

Bravo à Frédéric qui prend en charge la mise à jour.

Le calendrier est disponible sur le site : <http://crosscorpo53.fr/crosscorpo> et téléchargeable sur <http://crosscorpo53.fr/dossierorganisation>.

Les organisateurs de cross sont invités à fournir les informations sur leur cross (circuit, longueur, type de sol, parking, plans etc.

Les équipes disposent d'un espace réservé pour les informations qu'elles veulent communiquer : texte, photo, liste de coureurs, etc...

Oriflamme et banderole

Il est envisagé la confection d'oriflammes et nouvelle banderole.

Nouvelle saison 2017-2018

Saison corporative

Le 30 juin 2017, a été élaboré le précalendrier. 11 cross sont inscrits.

Cette année, nous notons l'arrêt de l'équipe organisatrice ASPTT. Gérard la remercie pour ses nombreuses années passées au sein de l'organisation des cross. Elle sera remplacée par IMAYE qui rejoint LAVALDIS et BEAUPLET pour organiser leur course au Bois Gamast.

Gérard fait part de l'échange qu'il a eu avec Europlastiques.

Ils souhaiteraient organiser un cross dans le zone des Grands Prés. Gérard les invite à regarder le calendrier mais cela semble compliqué pour cette année. Et même dans l'avenir, rajouter un cross ne sera pas toujours possible ; cela dépend des possibilités du calendrier. Gérard propose donc qu'ils rejoignent des organisateurs existants pour regarder comment cela se passe et l'année prochaine, ils pourraient coorganiser sur un nouveau terrain.

Le calendrier des courses est adopté. Il est joint en annexe.

Il est demandé aux entreprises organisatrices d'assurer la présence d'un médecin pour les épreuves dépassant les 500 participants. L'association a lancé les démarches en mars pour proposer aux organisateurs une équipe préventive de secours avec un médecin. La difficulté de trouver un médecin est connue de tous et aujourd'hui l'association n'a pas réussi à signer un contrat avant l'assemblée générale. Elle fait tout son possible pour trouver un médecin disponible.

Inscriptions

Pour diminuer la charge de travail de Jean-Claude, les modalités d'inscription sont changées ; elles se font désormais par le biais du site internet.

Les coureurs des équipes sont pré enregistrés ; reste à la charge du responsable d'équipe de mettre à jour les renseignements déjà enregistrés.

Les individuels doivent s'inscrire également par internet ; c'est identique à une inscription pour une course quelconque.

La date limite est fixée au 30 septembre 2017 pour participer au premier cross qui a lieu le 29 octobre.

Pour faciliter la tâches des responsables et éviter la bousculade le jour du premier cross, les enveloppes seront disponibles au magasin Sobhi, les mercredi 18 et jeudi 19 octobre à partir de 17 heures.

Evolution de la course courte

Suite à la réception de certaines demandes, la course féminine va être ouverte aux hommes qui n'avaient plus la capacité de faire le cross long à cause de la distance trop importante.

Ainsi la course courte va être ouverte aux hommes mais seulement aux catégories V3 et V4 pour éviter un afflux de coureurs qui pourraient faire la course pour obtenir des places et des récompenses. C'est pourquoi cette décision est accompagnée de règles pour le classement : si les hommes V3 et V4 seront classés dans le scratch, il n'y aura pas de classement spécifique V3H et V4H ni de classement par équipes.

Règlement intérieur

Suite aux nouvelles modalités d'inscription et changements au niveau de la course courte, le règlement intérieur sera modifié.

Montant des cotisations

Le conseil d'administration propose les tarifs suivants ; ils sont inchangés :

- 11 € pour les inscrits par équipe
- 13 € pour les individuels.

Election tiers sortant

Tiers sortant : Jean-Louis Desmots, Marc Forveille, Frédéric Lottin, Fernand Paillard et François Voisine. Ils sont de nouveau candidats.

Ils sont tous réélus à l'unanimité (vote à main levée constaté par les scrutateurs).

Depuis quelques temps Gérard Chérubin et Maryvonne Faucon rendent des services au semi et sur la ligne d'arrivée des cross. C'est tout naturellement qu'ils acceptent d'être candidats au conseil d'administration.

Conclusion

Aux côtés de l'association, il y a un comité semi composé des membres du CA plus d'autres personnes qui viennent aux quelques réunions spécifiques pour le semi. Ces personnes sont cooptées directement par les membres du CA et ne sont pas soumises à cette élection. Elles n'interviennent pas directement dans la gestion de l'association. Pour des raisons professionnelles, Valérie Saulnier quitte le comité semi. Gérard la remercie pour les années passées. Momo Hamadaïne et Yvon Savary ont aussi été enlevés de la liste du comité semi car ils n'ont pas le temps de venir aux réunions. Mais ils restent très proches car ils s'occupent de tout l'aspect photographie et l'association est très heureuse de les avoir ; chacun peut ainsi consulter les photos mises très rapidement sur le site ; donc si officiellement, ils ne sont pas sur la liste, ils restent très proches des cross corporatif53.

2 personnes rentrent au sein du comité semi : Patrice Cordier et Patrick Scordia.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni pour élire son bureau :

Président : Gérard Lesage

Vice-président chargé de la saison corpo : Didier Foulon

Vice-président chargé du semi-marathon (partie technique) : Eugène Sonnet

Trésorier : Fernand Paillard

Secrétaire : Yolande Leblanc

Secrétaire adjointe : Catherine Livet

Membres: Gérard Chérubin, Jean-Louis Desmots, Maryvonne Faucon, Marc Forveille, Michel Huet, Frédéric Lottin, Jean-Claude Peu et François Voisine.